

## PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION COMPLEMENTAIRE DE SÉLECTION DES

### ACCOMPAGNANTS EDUCATIFS ET SOCIAUX DU 08 OCTOBRE 2019

-----

Après examen des résultats de l'épreuve orale de la sélection et conformément aux articles 2,3 et 7 de l'arrêté du 29 janvier 2016 et aux instructions ministérielles n° DGCS/SD4A/2016/324 du 25 octobre 2016 et n° DGCS/SD4A/2017/181 du 17 juillet 2017 fixant les modalités d'accès à la formation d'**Accompagnant Educatif et Social**,

**SONT DECLARES ADMIS pour la rentrée de 2019-2020, en formation initiale par ordre de classement :**

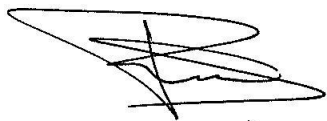
- GENET Julie
- ALLIX Erwan

**EST ADMISE EN LISTE SUPPLEMENTAIRE (EN CAS DE DEFECTION DE LA LISTE PRINCIPALE) ET UNIQUEMENT, pour la rentrée scolaire 2019-2020, par ordre de classement :**

- LS1 : MESKINE Lisa

Isle, le 08 octobre 2019.

Le Directeur Général



Pierre VERNEUIL

Le Responsable du Pôle des Formations à  
l'accompagnement socio-éducatif



Ludovic GERMANEAU

